

PARIS , LE 28 SEPTEMBRE 2019 , dès 9h RENCONTRE ANNUELLE DU CISIC AVEC SES ADHERENTS !

Vous informer, échanger, transmettre le témoignage de chaque parcours d'implanté, qu'il soit parsemé d'obstacles ou couronné de réussite, pour arriver à obtenir la meilleure audition possible avec son implant cochléaire : telles sont les missions du CISIC, plus que jamais d'actualité !

➤ Assemblée générale

DÈS 9H, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DANS L'AMPHITHÉÂTRE BRUXELLES SUIVIE PAR DES EXPOSÉS, DES ÉCHANGES :

👉 **10h00** : Recourir à la MDPH : pour quoi, pour qui et comment ? Les nouveaux implantés découvrent souvent cet acronyme avec leur implant ; Joëlle Lecoq et Anne Dars bénévoles Cisic, respectivement attachées juridique et médecin présenteront les MDPH et leurs ressources.



👉 **10h45** : La bi-implantation : la question se pose potentiellement à toute personne qui a franchi le pas de la première implantation : le docteur Isabelle Mosnier, en charge du centre référent d'implantation cochléaire de la Pitié Salpêtrière, fera le point sur les indications, les contre-indications, les bénéfices, ainsi que les approches médicales.

👉 **11h30** : La rééducation post implant chez les enfants : parmi les méthodes utilisées, l'AVT (Auditory verbal therapy ou thérapie auditive verbale), approche venue des Etats-Unis, séduit de plus en plus de parents d'enfants implantés. Nathalie Prang orthophoniste coordinatrice à l'hôpital universitaire Necker et Ophélie Dauger, orthophoniste situeront cette méthode parmi l'existant et en présenteront les spécificités et les limites.

➤ Nouvelles antennes régionales

Toujours soucieux de satisfaire au mieux nos adhérents et, au-delà, toutes les personnes qui s'intéressent à l'implant, nos bénévoles s'investissent personnellement dans les permanences d'information, afin d'aller à la rencontre des patients et se tenir parfaitement informés du suivi qui leur est proposé. Cette proximité avec vous nous est précieuse. Elle nous permet de bénéficier de vos retours d'expérience et de les relayer auprès des instances officielles : ministère de la Santé, HAS... Nous donnons ainsi à ces institutions les moyens d'améliorer les réponses aux problèmes que vous rencontrez dans votre vie d'implanté.

RETROUVEZ NOTRE AGENDA AU DOS DE CE JOURNAL AINSI QUE SUR NOTRE SITE INTERNET :

<https://www.cisic.fr/agenda-cisic>

VIE ASSOCIATIVE

MARSEILLE :

Samedi 16 novembre 2019 au Fort Ganteaume 2
Boulevard Charles Livon 13007 Marseille



Une journée d'information CISIC aura lieu à Marseille le Samedi 16 novembre 2019 au Fort Ganteaume.

Début des permanences prochainement.

LILLE

Première permanence à venir.

NICE

Permanences depuis mai.



👉 Jacques et Jocelyne entourés des bénévoles Cisic, Françoise, Karine, Dominique et Marie-Laure.

CISIC En juin 2019, l'association compte près de 5000 adhérents (adultes et enfants) et plus de 70 bénévoles eux-mêmes implantés ou parents d'enfants implantés, répartis sur la France entière, Outre-mer compris.

➤ Nous contacter

Par mail : info@cisic.fr

Par SMS : 06 17 39 54 71 (attention, le délai de réponse sera généralement moins rapide que par email.

Par courrier : 41, rue Henri Barbusse, 75005Paris

➤ Rencontrer nos bénévoles à Paris

41, rue Henri Barbusse, 75005 Paris
Métro : RER Port-Royal ou Luxembourg
Permanences tous les mardis de 14 h à 17 h hors congés scolaires (zone C).

➤ Découvrir des modèles d'implant cochléaire ainsi que de nombreuses brochures de présentation.

➤ S'informer et essayer les aides techniques permettant d'améliorer le confort d'écoute avec un implant cochléaire.

► Vie associative

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 2018/2019

Assemblée générale, 20 octobre 2018

L'assemblée générale du 20 octobre 2018 dernier a vu la présentation et l'approbation du rapport moral de l'association, de son bilan financier et de son conseil d'administration.

Tous nos rapports peuvent être consultés en ligne sur notre site internet :

<https://www.cisic.fr/association/m-cisic-documents>

ainsi qu'un résumé des différentes interventions :
<https://www.cisic.fr/implant/recherche-medicale>



Rouen, le 24 Novembre 2018

Cette nouvelle journée d'information confirme encore une fois que nos témoignages, nos partages d'expérience sont au cœur de la vocation du CISIC et précieux pour nous tous. Quarante-cinq adhérents ont répondu présent à cette journée proposant les conseils d'une audioprothésiste et d'une orthophoniste du CHU de ROUEN. Etaient également présents un atelier d'essai d'aides techniques, les ateliers de la plupart des fabricants, et enfin un atelier dédié à la MDPH, sujet crucial pour nombre d'entre vous.



Innsbruck, les 5, 6, 7, décembre 2018

Visite et réunion d'échange
CISIC- MED-EL les 5 6 7 décembre 2018
à Innsbruck en Autriche

Après avoir visité les sites de fabrication de Cochlear et Oticon Medical, l'association s'est rendue en Autriche dans les locaux de MED-EL à Innsbruck. Visite passionnante, qui a également donné lieu à une présentation croisée du CISIC et d'une association analogue autrichienne, la CIA (Cochlea Implantat Austria).



Lille, le 02 mars 2019

Le CISIC présent au Village Ephémère
dédié aux Maladies Rares à Lille

En soutien de la recherche en matière de thérapie génique et de maladies rares, le CISIC était présent à Lille, le 2 mars, au Village éphémère "Maladies rares" organisé par des filières "maladies rares", le CHU de Lille et la Mairie de Lille, en écho à la Journée Internationale des Maladies Rares.



Reims, le 23 mars 2019

De l'avis partagé des bénévoles, du public et des professionnels impliqués dans l'animation des stands et des ateliers, cette journée fut très agréable ! L'équipe médicale présente tout au long de la journée a été appréciée pour ses qualités d'écoute, son intérêt vis-à-vis des patients et sa volonté d'informer chacun sur l'évolution de l'implant.

L'atelier MDPH a également suscité l'intérêt des personnes en prise avec de grandes difficultés à faire valoir leurs droits. Nous les avons orientées vers les numéros 25 et 28 de notre magazine Ouïe Dire qui traitent ces questions.



Casque vélo et sécurité auditive

Accessoire indispensable à la sécurité des cyclistes, petits et grands, et à la protection de leur processeur, le casque à vélo peut poser quelques problèmes : il risque de déplacer le processeur et de provoquer sa chute, ou bien il entrave son fonctionnement et compromet la qualité de l'audition. Il n'est pas facile de fixer un casque à vélo tout en maintenant parfaitement en place le processeur et en conservant une bonne qualité d'audition ! Voici quelques astuces et conseils pour remédier à ces inconvénients :

Astuces avec votre casque existant

- ➔ Avant de mettre votre casque ou celui de votre enfant, assurez le maintien du processeur en utilisant un bandeau ou un système de fixation :
- ➔ Pour les enfants : vous trouverez dans les magasins Go Sport ce bonnet sous-casque qui enveloppe bien les oreilles des enfants :
- ➔ Pour palier la perte d'audition, installez des rétroviseurs sur le guidon pour élar-



gir votre champ visuel et ainsi renforcer votre sécurité et vous rassurer.

Acheter un casque mieux adapté

En fonction de votre morphologie et du positionnement du processeur, certains casques seront mieux adaptés que d'autres. Testez les casques à vélo du marché bien sûr, mais également les casques de haute montagne, de roller ou de kitesurf. Certains possèdent des cotés amovibles qui permettent de corriger la position du processeur.

En règle générale, choisissez un casque une taille au dessus de la taille normale pour qu'il englobe bien le volume du ou des processeurs.

Exemples de casques appréciés par certains de nos adhérents :

➔ Casque Rock Decathlon : https://www.decathlon.fr/casque-rock-gris-id_8389290.html

➔ Casque pour trottinette ou skate Play 5 Decathlon : https://www.decathlon.fr/play-5-noir-id_8319012.html

N'hésitez pas à nous faire part de vos propres astuces !

Tarifs préférentiels de piles et d'aides techniques réservés aux adhérents CISIC

➔ **AUDILO** www.audilo.com

5 % de remise avec le code **Q2BV619**

AUDILO 8, Passage des 2 Sœurs,
75009 Paris

Tél : 01 40 82 90 78, du lundi au vendredi
de 10 h à 18 h.

➔ **ODITIF** www.oditif.fr

5 % de remise avec le code **cisic4oditif**

Emmanuelle SAILLET Tél : 01 30 36 14 02
mail : emmanuelle@oditif.fr

Observatoire SAV des fabricants

L'association a mis en place une veille sur les litiges ou désaccords concernant l'entretien et la réparation des processeurs d'implants cochléaires et de leurs accessoires, entre les porteurs d'implant et les fabricants, entre l'assureur et les fabricants et plus rarement entre les porteurs d'implant et l'assureur. Les témoignages sont à adresser à info@cisic.fr ou par courrier à l'adresse suivante : CISIC, 41, rue Henri Barbusse, 75005 PARIS.

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Vous êtes conviés à participer à la 16^{ème} Assemblée Générale 2019 de l'Association CISIC qui aura lieu le :

Samedi 28 septembre 2019 à 9h

à la FIAP JEAN MONNET (Amphithéâtre Bruxelles)

30 rue Cabanis 75014 Paris.

À l'ordre du jour :

- rapport moral présenté par la présidente,
- rapport financier présenté par la trésorière,
- élection du Conseil d'Administration.

Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez vous faire représenter en utilisant le pouvoir joint en bas de cette page. Votre présence sera un témoignage de confiance à l'équipe de bénévoles qui gère l'association et un gage d'intérêt envers notre action d'information sur l'implant cochléaire.

Catherine Daoud
Présidente CISIC

POUVOIR (À RETOURNER : ASSOCIATION CISIC 41 RUE HENRI BARBUSSE 75005 PARIS)

Je soussigné(e) :, membre de l'Association CISIC,

donne pouvoir par la présente à

aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale de ladite association qui aura lieu le 28 septembre 2019 à Paris, et en conséquence d'assister à cette Assemblée en mon nom, prendre part à toutes les discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour.

Le :

« Bon pour pouvoir »
(Mention manuscrite)

Signature

► **Dossiers**

Précautions médicales

Implant cochléaire et actes ou examens médicaux

Lorsque l'on porte un implant cochléaire, certains actes ou examens médicaux ne peuvent pas être pratiqués, alors que d'autres requièrent de respecter des contraintes ou procédures spécifiques.

Les actes et examens concernés sont ceux conduisant à exposer le patient à l'injection de courants électriques (bistouri électrique, électrostimulation, électrochocs, ...), à des champs magnétiques importants (IRM) ou à des radiations (radiothérapie). Si vous devez subir une radiographie ou un scanner, il suffit de ne pas porter le processeur durant l'examen pour ne pas l'exposer aux rayons X. Inutile de consulter votre équipe médicale ou le fabricant. Par contre, si vous devez subir une opération chirurgicale ou un acte du type mentionné ci-dessus :

1. Prévenez les professionnels de santé qui vont vous prendre en charge que vous portez un implant cochléaire
2. Demandez l'avis du service ORL qui vous suit et/ou celui du fabricant de votre implant cochléaire.



PRÉCAUTIONS EN CAS D'IRM

Le champ magnétique dégagé par l'Imagerie à Résonance Magnétique (IRM) exerce une force sur tous les matériaux magnétiques situés à proximité. Il est donc important de prendre certaines précautions avant de passer une IRM, car le champ magnétique peut engendrer des dysfonctionnements de l'implant

cochléaire. Chaque marque d'implant émet des recommandations spécifiques pour chacun de ses modèles d'implant.

Avant tout IRM et au moment de la prise de rendez-vous il est donc indispensable de :

- ➔ signaler votre statut d'implanté à l'équipe d'imagerie,
- ➔ lui communiquer les coordonnées du fabricant,
- ➔ prévenir vous-même votre fabricant.

Si nécessaire le service de radiologie vous orientera vers le centre hospitalier qui a la meilleure connaissance de l'implant Cochléaire.

Retrouvez sur notre site internet les informations détaillées des différents fabricants :

<https://www.cisic.fr/vie-quotidienne/precautions-medicales>

La bimodalité, le micro controlatéral, toutes les solutions avec un implant cochléaire



En perdant l'audition binaurale, on perd également la stéréophonie, c'est-à-dire la possibilité de saisir un environnement sonore cohérent. L'absence de stéréophonie crée une dissymétrie auditive dont les conséquences sont pénalisantes pour la personne sourde :

- Détérioration de la localisation des sources sonores et désorientation spatiale,
- Spécialisation du cerveau en faveur de l'un de ses deux hémisphères, gauche ou droit, au détriment d'une bonne cognition,
- Isolement social,
- Effet de masque sur la tête qui rend difficile l'audition des seuls sons utiles et compromet l'intelligibilité des paroles en milieu bruyant,
- Hyper vigilance et donc fatigue importante en fin de journée.

Quelles sont les solutions pour réhabiliter l'écoute stéréophonique ?

La bimodalité : appareil auditif + implant cochléaires

En cas d'implantation unilatérale, la première solution est d'appareiller l'autre oreille pour traiter la surdité résiduelle. Les bénéfices de cette « bimodalité » sont nombreux :

- il est moins nécessaire d'amplifier les sons et les sons faibles sont mieux perçus,
- la localisation spatiale est rétablie et l'intelligibilité dans le bruit est meilleure
- les sons paraissent plus naturels et la musique plus agréable.

L'implantation bilatérale

Si l'appareil auditif ne suffit pas, une deuxième implantation cochléaire rétablira la stéréophonie, avec un implant issu du même fabricant et portant les mêmes accessoires que le premier.

Le système CROS pour les implantés unilatéraux

Le CROS (Contralateral Routing of Signal) est un

appareil en deux parties : un micro et un récepteur. Le micro se pose sur l'oreille non implantée et non appareillée et le récepteur sur l'implant cochléaire. Le micro capte les sons et les envoie à l'implant cochléaire grâce à une communication sans fil. Les bénéfices du CROS sont une meilleure performance au bruit et la suppression de l'effet de masque sur la tête.

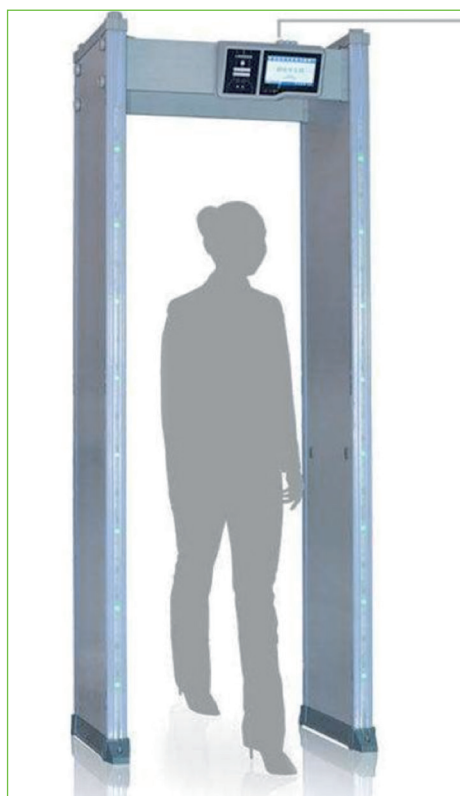


Intervention de Jonathan Flament, audioprothésiste à l'Hôpital de la Pitié-salpêtrière, dans le cadre de l'Assemblée générale du CISIC, Paris, 20 octobre 2018.

Pour en savoir plus sur le système Cross, un article en page 7 de notre journal de 2010 :

<https://www.cisic.fr/CISIC/media/bulletin/b-2010-12.pdf>

Portiques de sécurité



Quand un implanté franchit un portique de sécurité, il risque d'activer les détecteurs de métaux ou bien de percevoir un son pénible, sans risque pour son implant. Comment éviter ces désagréments ?

Nous avons demandé à chaque représentant des différentes marques leurs recommandations. Il est bien sur évident que chacun doit lire la notice de SON modèle d'implant.



Portique de magasins et d'aéroports :

Détecteurs de métal, machines à rayons X, et les scanners de sécurité n'endommagent ni l'implant ni le processeur de son car les ondes de radiofréquences utilisées sont assez basses. Cependant le système d'implant peut activer les détecteurs de métaux et/ou les utilisateurs peuvent percevoir un son déformé quand ils passent devant les portiques de sécurité ou pendant une vérification avec un scanner manuel.

Recommandations : baisser le volume afin que les sons entendus ne soient pas trop forts ni inconfortables ou l'éteindre au moment du passage dans le portique de sécurité. Toujours avoir sur soi la

carte de porteur d'implant en cas d'activation des détecteurs de métaux lors du contrôle.



Portiques de magasins et d'aéroports :

Vous pouvez passer au travers les détecteurs de métaux et les scanners corporels lorsque vous portez votre processeur. Pensez à désactiver la boucle à induction pour éviter d'éventuels bourdonnements dans l'oreille ou toute déformation du son.

Si vous êtes parents, vous pouvez éteindre le processeur de votre enfant avant qu'il ne passe les contrôles de sécurité pour ne pas l'inquiéter.

A la demande du personnel, si vous devez retirer votre processeur pour passer un contrôle de sécurité à l'aéroport, placez-le dans un boîtier que vous rangerez dans votre bagage à main.

Dans le cas où votre implant déclencherait un détecteur de métaux, votre carte de porteur d'implant vous permettra de justifier le port de ce dispositif médical. Nous vous recommandons de toujours l'avoir avec vous.



Portiques de magasins :

Dans de rares cas, il est possible que vous entendiez des bruits provenant du processeur (partie externe) si vous vous trouvez à proximité de dispositifs comme les détecteurs de métaux. En règle générale, cela arrive avec des portiques ou détecteurs ne respectant pas ou n'étant pas/plus aux normes en vigueur. Ces sons sont normaux et sans danger. Vous pouvez éviter cela en éteignant le processeur lors des passages dans des portiques de sécurité.

Portiques des aéroports :

Avant de passer les portiques de sécurité (détecteurs de métaux), il est recommandé d'éteindre et d'enlever votre audio processeur et de présenter votre carte de porteur d'implant au personnel responsable.

Dans l'avion : les consignes de sécurité de l'aviation publiées par l'aviation civile recommandent aux compagnies aériennes d'autoriser l'utilisation des implants cochléaires pendant toutes les phases de vol. Cela signifie que l'audio processeur peut également rester allumé pendant le déplacement

au sol de l'avion, le décollage et l'atterrissage. Nous vous recommandons cependant de bien vérifier auprès de votre compagnie aérienne l'existence possible de règlements spécifiques. Si vous décidez de retirer ou d'éteindre votre audio processeur à tout moment pendant un vol, informez l'hôtesse que vous utilisez un implant cochléaire et que vous aurez peut-être besoin d'instructions particulières pendant que votre audio processeur est éteint.



Les portiques de sécurité (par exemple dans les aéroports ou dans les centres commerciaux) produisent un champ électromagnétique. En passant à travers ou à proximité avec un implant cochléaire, il est possible que vous déclenchiez l'alarme du détecteur ou que les sons perçus soient déformés.

Portiques de magasins :

Les recommandations d'usage sont mentionnées dans le manuel d'utilisation du processeur et sur la carte de porteur, à savoir qu'il est fortement recommandé d'éteindre le processeur de son (en retirant simplement l'antenne) avant tout passage à travers un portique de sécurité, en particulier au niveau des passages de caisses des supermarchés.

Portiques d'aéroport :

Il est recommandé d'éteindre votre processeur de son et de le placer dans les bacs à effets personnels, et d'informer les agents de sécurité en présentant la carte de porteur.

NB : il n'y a aucun risque d'endommager l'implant lors du passage de portique de sécurité.

Lors des voyages en avion, l'Administration Fédérale Américaine de l'Aviation (US Federal Aviation Administration) recommande de laisser la partie externe du système d'implant activée, même au cours du décollage et de l'atterrissage. Si vous décidez de l'éteindre, veuillez toujours en informer l'équipage afin qu'il le sache s'il est nécessaire d'attirer votre attention. Si vous utilisez un système de connectivité (Bluetooth, système FM ou système wifi), celui-ci doit être éteint au cours du décollage et de l'atterrissage.



INFORMATION EN CONTINU... TOUTE L'ACTUALITÉ CISIC EN LIGNE...

Un site internet

Site internet : www.cisic.fr

Si vous avez des questions sur les modalités de prise en charge de vos accessoires, la pratique du sport ou même les possibilités de rééducation en ligne...

Consultez le site www.cisic.fr

Avec un design et une navigation complètement revus, le voici beaucoup plus attractif.



Plus de 500 articles, une centaine de témoignages, des informations sur les aides techniques, les aides fiscales et sociales, la recherche génétique, les recommandations médicales ...

Une lettre Mail mensuelle

Tous les mois, vous recevez les informations qui vous concernent :

- Actualité sur l'implant cochléaire,
- Activités à venir de l'association,
- Articles sur la vie quotidienne,
- Témoignages,
- Revue de presse,
- Informations de nos partenaires (Allianz, Audilo, Oditif) et des fabricants.

Pour recevoir nos lettres mail d'information, vous devez avoir transmis, au secrétariat de l'association lors de votre adhésion, une adresse mail valide.

Information et inscription : info@cisic.fr



La page de l'association sur Facebook



Réseaux sociaux... Nous suivre au quotidien...

www.facebook.com/cisic.info



S'abonner directement sur la page ou à consulter librement

Le groupe d'échange public sur Facebook



www.facebook.com/groups/cisic/

Poser vos questions

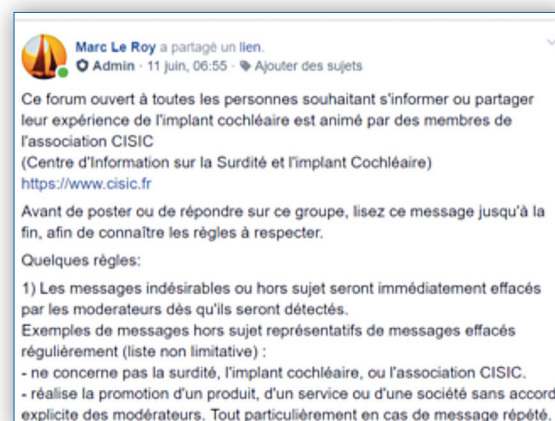
Est-il possible de faire transférer son dossier médical et dépendre d'un autre CHU pour le suivi et les réglages en cas de déménagement?

Témoigner de votre parcours

bjr a tous, je viens de me faire implanté à gauche. Après plusieurs jours d'attente, je jour j est arriver. je pensais que je serais angoissée et stressée etc pas du tout je suis arri de avec le sourir et bcp d'humour on ma appeler. stroumpchette 🤪🤪🤪🤪.

Ouvert à tous, animé par plus de 8900 membres

et modéré par l'association



Agenda 2019 / 2020

CONFÉRENCES & RÉUNIONS

Assemblée Générale annuelle à Paris

- Samedi 28 septembre 2019

Journées d'informations

- Samedi 16 novembre 2019 à Marseille
- Samedi 25 janvier 2020 à Angers

PERMANENCES

CERTA – Centre Charlotte Blouin

4, rue de l'Abbé Frémont, 49100 Angers
Accueil CERTA

Permanence de 10 h à 12 h 30

- vendredi 30 août 2019
- vendredi 22 novembre 2019

C.H.U Bordeaux

Place Amélie Raba Léon, 33000 Bordeaux
RDC du bâtiment « Tripode »

Permanence de 14 h à 16 h 30

- mardi 10 septembre 2019
- mardi 15 octobre 2019
- mardi 12 novembre 2019
- mardi 10 décembre 2019

C.H.U. Caen / CROP

4, avenue de Glattbach,
14760 Bretteville-sur-Odon

Salle de réunion Lavandes

Permanence de 14 h à 17 h

- mercredi 18 septembre 2019
- mercredi 16 octobre 2019
- mercredi 13 novembre 2019
- mercredi 18 décembre 2019

CHU Clermont-Ferrand

Hôpital Gabriel Montpied
58, rue Montalembert, 63000 Clermont-Ferrand

Nouvelle salle de réunion du service ORL

5ème étage, première extension

Permanence de 14 h à 16 h

- lundi 16 septembre 2019
- lundi 21 octobre 2019
- lundi 18 novembre 2019
- lundi 16 décembre 2019

CHU Dijon – Hôpital du Bocage

14, rue Paul Gaffarel, 21000 Dijon

Salle amphi Bocage Sud, au rez-de-chaussée,
service ORL

Permanence de 10 h à 12 h

- mercredi 11 septembre 2019
- mercredi 13 novembre 2019
- mercredi 15 janvier 2020
- mercredi 18 mars 2020
- mercredi 13 mai 2020
- mercredi 24 juin 2020

CHU Grenoble

Bd de la Chantourne, 38700 La Tronche
Salle de cours, service ORL, 6^e étage unité N,
zone Chartreuse

- jeudi 18 juillet 2019 ➔ de 10 h à 12 h

- jeudi 19 septembre 2019 ➔ de 14 h à 16 h
- jeudi 17 octobre 2019 ➔ de 10 h à 12 h
- jeudi 21 novembre 2019 ➔ de 14 h à 16 h
- jeudi 19 décembre 2019 ➔ de 10 h à 12 h

CHU Lyon – Hôpital Edouard Herriot

Place d'Arsonval, 69437 Lyon

Salle de Cours au sein du service consultation ORL,

en sous-sol à coté de l'amphithéâtre

Permanence de 10h00 à 12h00 et de 13h30

à 15h30

- mercredi 11 septembre 2019 ➔ de 10 h à 12 h
- mercredi 23 octobre 2019 ➔ de 10 h à 12 h
- mercredi 20 novembre 2019 ➔ de 10 h à 12 h
- mercredi 18 décembre 2019 ➔ de 10 h à 12 h

Institut Saint-Pierre de Palavas près de Montpellier

371, avenue de l'évêché de Maguelone

34250 Palavas-Les-Flots

Permanence de 10 h à 12 h

- mercredi 04 septembre 2019
- mercredi 02 octobre 2019
- mercredi 06 novembre 2019
- mercredi 04 décembre 2019

CHU Nantes

Aile Est, 5^e étage, salle des familles service

chirurgie maxillo-faciale

Permanence de 9 h 15 à 11 h 15

- mardi 03 septembre 2019
- mardi 01 octobre 2019
- mardi 05 novembre 2019
- mardi 03 décembre 2019

CHU de Poitiers

2, rue de la Milètrie 86000 Poitiers

Permanence de 10h à 12h et de 14h30 à 17h

- vendredi 06 septembre 2019 ➔ journée
- vendredi 20 septembre 2019 ➔ matin
- vendredi 11 octobre 2019 ➔ matin
- vendredi 25 octobre 2019 ➔ journée
- vendredi 08 novembre 2019 ➔ matin
- vendredi 22 novembre 2019 ➔ journée
- vendredi 13 décembre 2019 ➔ matin
- vendredi 10 janvier 2020 ➔ journée
- vendredi 24 janvier 2020 ➔ matin

Clinique Champagne-Reims

1-3, rue de l'université, 51092 Reims

- mardi 24 septembre 2018 ➔ de 9 h à 12 h

- jeudi 17 octobre 2019 ➔ de 9 h à 12 h
- vendredi 15 novembre 2019 ➔ de 14 h à 17 h
- jeudi 12 décembre 2019 ➔ de 9 h à 12 h

CHU Rennes – hôpital Pontchaillou

2, rue Henri le Guilloux, 35000 Rennes

Service ORL, 6^e étage du bâtiment principal

Permanence de 14 h à 16 h

- mercredi 11 septembre 2019
- mercredi 09 octobre 2019
- mercredi 13 novembre 2019
- mercredi 11 décembre 2019

CHU Rouen

1, rue de Germont, 76031 Rouen

Pavillon Duvé 1^{er} étage pavillon ORL

Permanence de 14 h 30 à 16 h 30

- mardi 10 septembre 2019

- mardi 08 octobre 2019
- mardi 12 novembre 2019
- mardi 10 décembre 2019

CHU Saint-Etienne

Avenue Albert Raiuond 42270 Saint Priest-en-Jarez

Hôpital nord, Bât. B, 1^{er} étage, salle Bessat

Permanence de 14 h 30 à 16 h 30

- samedi 12 octobre 2019
- mardi 10 décembre 2019

CHU Purpan – Toulouse

1, place du Dr Baylac 31059 Toulouse

Service ORL 3^e étage - porte C13

Permanence de 10 h 30 à 16 h 30

- mercredi 11 septembre 2019
- mercredi 09 octobre 2019
- mercredi 13 novembre 2019
- mercredi 11 décembre 2019
- mercredi 08 janvier 2020
- mercredi 12 février 2020
- mercredi 11 mars 2020
- mercredi 08 avril 2020
- mercredi 13 mai 2020
- mercredi 10 juin 2020

C.H.U Bretonneau – Tours

2, boulevard de Tonnellé 37044 Tours

Permanence de 14 h à 16 h

- mercredi 10 septembre 2019

CRCSI de la Réunion

9 rue Jacob de Cordemoy

97490 Sainte Clotilde -La Réunion

Permanence de 8 h 30 à 12 h

- mardi 27 août 2019
- mardi 03 décembre 2019

Pour les dates ultérieures, consultez notre site internet ou les affiches au sein des CHU.

➤ Nous retrouver sur internet
www.cisic.fr

➤ CISIC sur Facebook et Google

- Pour suivre l'actualité sur l'implant cochléaire et notre association.

www.facebook.com/cisic.info

- Un groupe, pour échanger avec des personnes concernées par l'implant cochléaire

www.facebook.com/groups/cisic/

- Le nouveau forum Google :

http://groups.google.com/group/implants_cochleaires

➤ CISIC sur Youtube

www.youtube.com/c/AssociationCISIC

➤ La veille du CISIC sur l'implant cochléaire dans la presse francophone

<http://www.scoop.it/t/implants-by-verodoc>

➤ La lettre mail mensuelle d'information

Pour recevoir la lettre mensuelle adressez-nous une adresse mail valide, et pensez à nous ajouter dans votre répertoire : info@cisic.fr.